



Abidjan, le 29 janvier 2025

Maternelle-Primaire-Collège-Lycée
Enseignement Général et Technologique-Cycle Supérieur

Bd des Martyrs (Latrille) Cocody II plateaux 01 B.P 3114 Abidjan 01

Tel: (225) 27 22 41 46 10

Fax: (225) 27 22 41 87 24

<http://www.farandole.ci>

Proviseur@farandole.ci

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N°2

DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Le **mardi 28 janvier 2025 à 16H30** a eu lieu la réunion du Conseil d'Etablissement à la salle polyvalente. A cette réunion, étaient présents les membres suivants :

➤ **5 Membres de Droit**

- M. FOURCADE : Proviseur
- Mme CARITE : Directrice du primaire
- M. KRAH : Proviseur Adjoint
- M. KOUDOU : Comptable
- M. IROGBO Georges : CPE

➤ **Présent à titre consultatif**

- M. Alain AHOZI : Directeur Général de l'Organisme Gestionnaire

➤ **4 Professeurs**

- M. DJE (Secondaire)
- Mme HORO (Secondaire)
- Mme MIAN (Primaire) représentée par M. ZIGANI
- M. LEBAI (Secondaire)

➤ **3 Représentants des parents délégués**

- Mme MAINASSARA (Titulaire)
- M M. GNOFAM (Titulaire)

Excusé :

- Mme KAKOU-MARCEAU (Titulaire)

➤ **2 Représentants des élèves**

- M. YAO M'Bra Yoan
- M. KONATE Sié Ismaël

➤ **1 Représentants du personnel**

- M. KOFFI

• **Soit 14 votants**

L'Ordre du Jour portait sur :

- 1- Validation du calendrier 2025-2026 (Pj1)
- 2- Tarifs inscriptions et réinscriptions 2025-2026 (Pj2)
- 3- Présentation du dispositif d'inscriptions
- 4- Création d'une APE
- 5- Point sur la demande d'homologation du cycle 4
- 6- Climat scolaire et bien-être des élèves
- 7- Point sur la formation des personnels (Pj3)
- 8- Questions diverses

Début : 16h32

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le proviseur annonce aux membres présents le départ de son assistante Mlle Bakyono qui sera remplacée par Mlle Bocakou. Par la suite, il soumet le précédent procès- verbal qui s'est tenu le **mardi 12 novembre 2024** en vue de sa validation.

• **Vote**

Opposition : 0

Abstention : 0

Adoption : 14

Le PV est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le proviseur donne la parole au Directeur Général, représentant de l'organisme gestionnaire, qui profite de cette occasion pour souhaiter ses vœux les meilleurs pour cette nouvelle année à l'ensemble des participants.

Il saisit également l'occasion pour annoncer que le dossier d'homologation du cycle 4 a été retenu. A ce sujet, il tient à féliciter chaleureusement le proviseur, chef d'établissement, pour le travail constant et déterminé qu'il accomplit avec son équipe.

---Sortie du Directeur Général ---

1- Validation du calendrier 2025-2026 (Pj1)

Concernant ce point, le proviseur soumet à l'approbation du Conseil le calendrier scolaire 2025-2026 en précisant qu'il a été élaboré par les Directeurs des grands établissements français. Il indique également que celui-ci prévoit sept (7) semaines de cours et deux (2) semaines de vacances par période et qu'il est donc équilibré.

- Organisation de la rentrée au primaire et au secondaire
 - **Mardi 26 août** : prérentrée des personnels du Secondaire
 - **Mercredi 27 août** : prérentrée des personnels du Primaire et prérentrée des lycéens
 - **Jeudi 28 août** : prérentrée des personnels du Primaire et prérentrée des collégiens
 - **Vendredi 29 août** : rentrée des élèves

Suite à la préoccupation de M. Gnofam qui est de savoir pourquoi il y'a deux (2) journée de prérentrée au primaire, la Directrice lui répond qu'elles obéissent aux réglementations du cycle primaire dans la mesure où cela permettra aux enseignants de préparer leurs salles de classe et d'organiser des réunions.

A la suite de l'observation de M. Djè concernant l'anticipation de la prérentrée l'année prochaine, le proviseur répond que cette décision émane du Ministère de l'Education Nationale et a ensuite soumet le calendrier au vote.

- **Vote**

Opposition : 0

Abstention : 0

Adoption : 14

Le calendrier 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

2- Tarifs inscriptions et réinscriptions 2025-2026 (Pj2)

Abordant le deuxième point de l'ordre du jour, M. Koudou prend la parole en informant les membres que le proviseur et l'organisme gestionnaire ont décidé de reconduire les mêmes tarifs de l'année scolaire 2024-2025 en 2025-2026. En plus, d'autres facilités telles que le système de parrainage et les taux dégressifs applicables sur les frais de scolarité ont été mis en place l'année prochaine pour alléger les frais de scolarité.

M. Koudou souligne que le système de parrainage concerne uniquement les parents d'élèves.

En outre, il informe les membres que les inscriptions ont débuté depuis le **20 janvier 2025**. Quant aux réinscriptions, elles débiteront à partir du **3 février** prochain. Par conséquent, pour mieux réguler la procédure d'inscription et de réinscription, M. Koudou annonce qu'il a été mis en place un bureau du service scolarité.

Après l'exposé de M. Koudou sur le processus de parrainage, Mme Mainassara exprime sa satisfaction relativement aux nouvelles dispositions en faveur des parents et suggère qu'il leur soit donné des flyers détaillant les différentes offres relatives à la scolarité afin de faciliter les démarches d'obtention de nouvelles familles.

Dans cette même optique, M. Koffi propose que cette opportunité soit également élargie aux personnels afin qu'ils puissent inciter d'autres familles à inscrire leurs enfants.

Pour répondre à la suggestion de M. Dje qui est de constituer un document portant le nom du parrain et de la famille parrainée, M. Koudou rassure les membres que des documents ont été déjà édités à cet effet.

Pour terminer le proviseur avise les membres que le Service des examens du lycée Blaise-Pascal a pris la décision d'augmenter les frais d'examen à partir de l'année prochaine.

3- Présentation du dispositif d'inscriptions

Le proviseur présente aux membres les différents dispositifs d'inscription mis en place pour la prochaine rentrée comme suit :

➤ Un service dédié 6 jours /7

Le chef d'établissement porte à la connaissance des membres que le bureau du service scolarité est situé près de la salle des professeurs est ouvert du lundi au samedi à 12h00.

➤ Formulaire et dossier sur le site internet

Il poursuit pour dire que les formulaires et les dossiers d'inscription et de réinscription sont disponibles sur le site internet de l'établissement.

➤ **Une visite virtuelle de l'établissement**

Le proviseur annonce que dorénavant quelques salles de classes peuvent être visitées à 360° en ligne sur le site de l'établissement.

➤ **Des Portes ouvertes virtuelles**

Le proviseur informe aussi qu'une journée « Portes ouvertes virtuelles » sera organisée sur le site au mois de mars.

➤ **Accueil des élèves de CM2**

Le proviseur adjoint informe les membres que dans le cadre de la stratégie visant à attirer un maximum d'élèves, l'établissement cherche à établir des partenariats avec des écoles primaires ne disposant pas de collège. A cet effet, il est organisé des visites pour les élèves de CM2 qui viennent d'autres écoles tels que la Pépinière, Nid de Cocody et les Papillons en vue de découvrir notre établissement. D'autres écoles dans les communes de Yopougon, Abobo, Bassam sont visées par ce projet.

➤ **De nombreuses opérations de rayonnement**

Le proviseur annonce aux membres que de nombreuses opérations de rayonnement se dérouleront durant ce mois de janvier jusqu'au retour des vacances de février.

Il profite pour les inviter à la cérémonie du Nouvel an chinois qui se tiendra le **samedi 01 février 2025**.

➤ **Création d'un Centre d'éveil**

Le proviseur donne la parole à Mme la Directrice afin qu'elle informe les membres de l'ouverture d'un centre d'éveil prévu pour le **samedi 08 février 2025**. Ce centre sera destiné aux enfants d'au moins un an, à condition qu'ils marchent. Elle précise également que les inscriptions pourront se faire de manière hebdomadaire ou journalière selon les besoins des parents.

➤ **Présence sur les réseaux sociaux**

Le proviseur annonce aux membres que la Farandole a une forte présence sur les réseaux sociaux puis les exhorte à visiter quelques salles de classe à travers un code QR qu'il leur présente.

4- Création d'une APE (Association des Parents d'élèves)

Le proviseur en accord avec la directrice du primaire annonce aux membres la création d'une association des parents d'élèves du primaire et du secondaire qui serait d'une grande utilité pour un établissement évolutif. A cet effet une réunion se tiendra le samedi 15 février 2025 pour échanger d'une part sur le statut juridique et d'autre part sur les objectifs à atteindre afin qu'elle soit opérationnelle dès la rentrée prochaine.

5- Point sur la demande d'homologation du cycle 4

Concernant la demande d'homologation du cycle 4, le proviseur informe le conseil que la commission interministérielle d'homologation a validé le dossier. A ce titre, nous accueillerons l'inspectrice, Mme ESCOLAN, les **24 et 25 mars 2025**. Soulignant que l'homologation est un processus collectif, il précise que l'inspectrice rencontrera des représentants des parents, des élèves ainsi que certains professeurs. Il les encourage donc à adopter la méthode la plus transparente : à ne rien dissimuler.

6- Climat scolaire et bien-être des élèves

Le point sur le climat scolaire a été un point focal qui a suscité de l'engouement lors du séminaire qui s'est tenu au Togo. A cet effet, le proviseur interpelle tous les membres de l'établissement à être attentifs sur le climat scolaire qui est l'une des priorités de l'AEFE

Toutefois, il énumère quelques actions du climat scolaire qui concourent à un bon fonctionnement de l'établissement.

Au compte des élèves :

- Plus de bancs pour donner du confort aux élèves afin de réviser leurs leçons
- La mise à disposition des salles en autonomie pour permettre aux élèves de travailler en binômes aux heures de pause.
- La création d'un poste de préfète des études **en septembre 2023** pour assurer le suivi des évaluations diagnostiques et sommatives des élèves et d'aider ceux-ci.

Au compte du personnel, des formations sont à venir pour renforcer les compétences (M. Irogbo : Programme PHARE).

Pour clore le point sur le climat scolaire, il prévoit un sondage auprès des parents et des élèves pour l'amélioration d'un certain nombre de points dans l'établissement.

7- Point sur la formation des personnels (Pj3)

La formation étant un outil indispensable pour assurer la transition vers le système

français, le proviseur fait part aux membres de la parfaite relation entre les formateurs de l'IRF et la Farandole qui s'explique par la qualité de l'accueil et l'enthousiasme des professeurs. Il poursuit en informant les membres que **17 formations** ont eus lieu durant ce premier trimestre et précise cela n'a eu que peu d'incidence sur la scolarité des élèves. Au primaire, la directrice informe qu'il aura 4 PAP 2 (professeur a professionnalisé) en fin d'année puis souligne que chaque enseignant participe au moins à une formation chaque année.

8- Questions de sécurité

Abordant le point de la sécurité qui est une thématique très importante, le proviseur précise que notre établissement repose sur des fondamentaux solides qui se traduisent par l'avis de sécurité positif délivré en février dernier par le service de sécurité dans l'Ambassade. Il poursuit en informant les membres que le PPMS (Plan Particulier de Mise Sécurité) a été révisé cette année et déposé en auprès du poste diplomatique pour sa validation. Ce document comprend quatre (4) exercices de sécurité obligatoire à savoir :

- Deux (2) exercices d'évacuation incendie
- Deux (2) exercices de mise à l'abri

Parmi ces quatre (4) exercices, trois (3) exercices ont déjà été réalisés afin d'évaluer les temps d'évacuation des élèves et d'apporter des corrections à certains dysfonctionnement. En plus de ces exercices obligatoires, un exercice d'évacuation dans les bus est également effectué de manière exceptionnelle.

Suite à cette information, M. Gnofam pose la question de savoir si des firsts aid sont organisés avec les élèves. Le proviseur trouve sa question pertinente et lui répond que si le collège est homologué nous serons dans l'obligation de le mettre en application car ce point a été abordé lors du séminaire.

Ensuite, Mme Mainassara interroge le proviseur pour savoir si les professeurs du secondaire ont également reçu une formation sur les soins de premier secours des enfants asthmatiques à l'instar des enseignants du primaire. Le proviseur lui répond par la négation en précisant que c'est plutôt le personnel qui a reçu une formation sur l'utilisation des extincteurs.

9- Travaux à venir

Le proviseur énumère les travaux à venir comme suit :

- Création d'un lieu d'archivage
- Rénovation de la salle de technologie

- Rénovation de cette salle polyvalente
- Rénovation de la reprographie
- Rénovation de l'accueil du Secondaire

10- Prochaines étapes

Pour terminer, le proviseur fait un petit agenda en donnant les dates des différentes manifestations de rayonnement à venir :

- **Samedi 1er février** : Amitié ivoiro-franco-chinoise
- **Samedi 8 février** : Inauguration du Centre d'éveil & visite virtuelle + chat
- **Samedi 15 février** : Olympiades + 1ère réunion pour la création d'une APE
- **Samedi 15 mars** : Portes ouvertes physiques
- **Samedi 29 mars** : « Des amis très envahissants » n°3

11- Questions diverses

Mme Horo propose de réaliser des actions de prospection auprès des écoles ne proposant pas la série STMG, afin d'inciter les élèves à s'inscrire dans notre établissement. Le proviseur approuve cette idée et décide en amont de mettre cette opération lors de la semaine d'orientation et en aval de présenter une classe préparatoire STMG en France par Visio à nos élèves.

Face à cette proposition, Mme Mainassara s'interroge sur la possibilité de créer une classe préparatoire au sein de l'établissement. En réponse à cette question, le proviseur indique que ce projet fait partie des enjeux majeurs de développement de la Farandole.

La réunion prend fin à 17H57 par les remerciements du Proviseur aux participants.

Rédigé par Mmes Bakyono et Bocakou, validé par le proviseur le 4 février 2025

